

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RIGIDBNY
LE MARDI 17 FÉVRIER 2026 À 19 H,
À l'Église multifonctionnelle de Bécancour
(3025, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour Québec G9H 3C1, Canada)

Étaient présents pour les municipalités :

Administrateurs et administratrices

Monsieur Yan Dagenais (substitut de Fannie Boisvert)	Saint-Sylvère
Monsieur Pierre Carignan	Sainte-Cécile-de-Lévrard
Monsieur Charles Collin	Sainte-Eulalie
Monsieur Denis Croteau	Saint-Célestin Village
Monsieur Mario Demers	Ste-Sophie-de-Lévrard
Monsieur Pascal Doucet	Bécancour
Monsieur Jason Lauzon	Saint-Wenceslas
Monsieur Mathieu Lebreton	Saint-Monique
Monsieur Mathieu Lemire	Saint-Zéphirin-de-Courval
Monsieur François Pagé	Aston-Jonction
Monsieur Steve Peterson (substitut de Valérie Petit)	Grand-Saint-Esprit
Monsieur Michel Plourde	La-Visitation-de-Yamaska
Monsieur Yvon Potvin	Saint-Pierre-les-Becquets
Monsieur Sylvain Pronovost	Baie-du-Febvre
Monsieur François Rousseau	St-Léonard d'Aston
Monsieur Guy St-Pierre	Manseau
Madame Béatrice Roy	Sainte-Perpétue
Madame Sandra St-Amour	Saint-Célestin Paroisse
Madame France Trudel	Nicolet

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Mathieu Lemire, délégué de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval

Étaient absents les membres : Monsieur Serge Fortier, Sainte-Marie de Blandford ainsi que Mme Karolane Mensah, Wôlinak.

Étaient aussi présents : Monsieur Rémi Pelletier, directeur général, secrétaire-trésorier, Férus Lévi Houndeton, adjoint administratif, Marie Poirier, adjointe à la direction ainsi que Marie-Claude Camirand, conseillère en communication.

1- CONSTATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, Monsieur Mathieu Lemire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux administrateurs. La réunion débute à 19h07.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution
2026-01

Sur une proposition de Madame Sandra St-Amour
Appuyée par Monsieur Pascal Doucet
Il est unanimement résolu

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Résolution
2026-02

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2025

Sur une proposition de Madame de Sandra St-Amour
Appuyée par Monsieur François Page
Il est unanimement résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 novembre 2025 tel que rédigé.

Adopté

3.2 Entérinement de résolutions substitutives

Résolution
2026-03

Adoption de la résolution substitutive liée aux assurances collectives

Sur une proposition de Monsieur Mario Demers
Appuyée par Monsieur Pierre Carignan
Il est unanimement résolu

D'adopter la résolution substitutive du 26 août 2025 portant sur les assurances collectives.

Adopté

Adoption de la résolution substitutive liée à la carte de crédit

Résolution
2026-04

Information générale : Certaines résolutions n'étaient pas conformes aux exigences du fournisseur. On vient donc corriger les résolutions adoptées en août dernier en les adaptant aux modèles de ces fournisseurs.

Sur une proposition de Monsieur Jason Lauzon
Appuyée par Monsieur Pascal Doucet
Il est unanimement résolu

D'adopter la résolution substitutive du 23 septembre 2025 portant sur la carte de crédit.

Adopté

4- AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

4.1 Rapport des comités

Des comités ont été formés en novembre dernier. Le comité sur les plastiques agricoles s'est rencontré et a mis sur pied un sondage qui est administré en ce moment chez les entreprises agricoles du territoire pour connaître leurs besoins et leur adhésion à la solution présentée.

4.2 Comité « Harmonisation règlementaire »

Un comité a été mis sur pied pour réévaluer la façon dont le nombre d'unités d'habitation est comptabilisé et comment est administrée la taxe. Une première rencontre est prévue le 9 mars. Cependant, il manque toujours un membre au comité.

Nomination de Serge Fortier au comité « Harmonisation Règlementaire »

Attendu que Serge Fortier, absent de la séance, a précédemment manifesté son intérêt pour y siéger.

*Résolution
2026-05*

Sur une proposition de Monsieur Guy St-Pierre

Appuyée par Monsieur Pascal Doucet

Il est unanimement résolu

De nommer Serge Fortier pour compléter ce comité, Pascal Doucet l'appui.

Adopté

4.3 Reprise partielle de la séance d'information du 20 janvier – Cartable administrateurs

La séance du 20 janvier ayant dû être annulée, les sujets importants prévus pour cette introduction seront repris graduellement à cette séance ainsi qu'aux séances subséquentes.

Le cartable des administrateurs a été envoyé aux membres. M. Rousseau propose de partager certaines informations avec la population. L'équipe de travail se penchera sur les divers documents pour les adapter pour la population.

5- FINANCES ET PROCESSUS ANNUEL AUDIT

5.1 Adoption des affectations (Documents déposés)

Résolution
2026-06

ATTENDU QUE des surplus de ressources financières ont été enregistrés à la suite de la fermeture de l'exercice financier 2025-2026;

ATTENDU QUE la Régie souhaite affecter une partie de ces surplus afin de renforcer la mise en œuvre de projets structurants en matière de gestion des déchets;

ATTENDU QUE il est important de soutenir les actions prévues au Plan de gestion des matières résiduelles, le déploiement de la collecte des matières organiques, la modernisation du réseau des écocentres ainsi que l'atténuation de l'impact fiscal lié à la taxe sur les matières organiques;

Sur une proposition de Monsieur Charles Collin

Appuyée par Monsieur François Rousseau

Il est unanimement résolu :

QUE le Conseil autorise la RIGIBNY à procéder aux affectations de surplus suivantes :

- A. Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) : 1 000 000 \$
- B. Bacs et sacs pour le lancement de la collecte des matières organiques (MO) : 350 000 \$
- C. Modernisation du réseau des écocentres : 400 000 \$
- D. Atténuation de l'impact fiscal de la taxe sur les matières organiques (MO) : 600 000 \$

QUE les surplus soient affectés aux projets mentionnés, dans le respect des règles budgétaires, financières et comptables en vigueur.

Adopté

5.2 Compte-rendu auditeur / États financiers se terminant le 31 décembre 2025 (Documents déposés)

Résolution
2026-07

ATTENDU QUE le rapport d'audit et les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 ont été présentés aux membres du conseil d'administration lors de la séance tenue le 17 février 2026;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du rapport de présentation et ont pu poser toutes les questions jugées pertinentes;

Sur une proposition de Monsieur Denis Croteau
Appuyée par Monsieur Charles Collin
Il est unanimement résolu :

QUE le conseil d'administration APPROUVE les états financiers tels que présentés, incluant le bilan, l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets et les notes afférentes;

ACCEPTE le rapport présenté et ordonne sa conservation aux archives de l'organisme;

AUTORISE la direction générale à procéder aux dépôts réglementaires applicables.

Adopté

5.3 Nomination du prochain auditeur

*Résolution
2026-08*

ATTENDU QUE la Régie Nicolet-Yamaska doit procéder à la nomination d'un auditeur externe pour l'audit de ses états financiers, conformément aux dispositions légales applicables ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration a pris connaissance des recommandations formulées par la direction relativement au choix de l'auditeur ;

Sur une proposition de Monsieur Mario Demers
Appuyée par Monsieur Steve Peterson
Il est unanimement résolu

QUE la firme MNP soit nommée auditeur externe de la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets de Bécancour-Nicolet-Yamaska pour l'audit des états financiers des exercices 2026-2027-2028;

ET QUE la direction générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Régie, tout document requis afin de donner effet à la présente résolution.

Adopté

5.4 Déclaration des intérêts des membres du conseil d'administration

Aucun membre du conseil d'administration n'a d'intérêt à déclarer.

5.5 Acceptation des paiements pour novembre 2025, décembre 2025 et janvier 2026 et état des résultats au 31 janvier (Documents déposés)

*Résolution
2026-09*

Sur une proposition de Monsieur Yvon Potvin

Appuyée par Monsieur Jason Lauzon

Il est unanimement résolu que la Régie accepte les paiements pour novembre 2025, décembre 2025 et janvier 2026.

Adopté

5.6 Stratégie de placement et utilisation des redevances
(Documents déposés)

*Résolution
2026-10*

CONSIDÉRANT les redevances perçues par la Régie et les sommes disponibles à des fins de placement;

CONSIDÉRANT la recommandation formulée quant à la stratégie de placement et à l'utilisation desdites redevances;

CONSIDÉRANT que la projection quinquennale à l'appui de la présente décision prend en compte l'affectation des redevances du ministère de l'Environnement à la mise en œuvre des projets du PGMR;

Sur une proposition de Monsieur Charles Collin

Appuyée par Madame Sandra St-Amour

Il est unanimement résolu :

QUE le conseil d'administration adopte la stratégie de placement et l'utilisation des redevances, telles que présentées;

- 1 500 000 \$ sur 3 ans : placés dans un billet à capital protégé lié aux marchés, avec une approche ESG intégrée.
- 500 000 \$ sur 2 ans : placés dans un produit à taux fixe garanti, afin d'assurer stabilité, sécurité et disponibilité des fonds à moyen terme (taux actuel de 250K et plus = 2.90% avec Desjardins).
- 500 000 \$ sur 1 an : placés dans un produit à taux fixe garanti, permettant de conserver une flexibilité à court terme = 2.60%
- Liquidités court terme et disponible : placées dans un produit à taux variable en courtage 1.95%.

ET QUE le conseil autorise Rémi Pelletier et Mathieu Lemire à signer tout document en lien avec ces placements et les ouvertures de comptes requises.

Adopté

5.7 Avis de motion – et adoption du projet de règlement 2026-01 sur le traitement des élus (*Document déposé*)

*Résolution
2026-11*

Sur une proposition de Monsieur François Page
Appuyée par Madame Sandra St-Amour
Il est unanimement résolu :

D'émettre un avis de motion quant à l'adoption d'une mise à jour du projet en titre;

D'adopter le projet de règlement **2026-01** qui vise, en plus du maintien des modalités précédentes, à ajouter les termes suivants :

- une rémunération annuelle de 2063\$ pour la vice-présidence;
- la présence aux comités de travail sont admissibles à une rémunération par jeton;
- que l'article 6 de la loi sur le traitement des élus s'appliquera à partir du 31^e jour d'absence de la présidence.

Adopté

5.8 Rapport rotation des fournisseurs

Un document est déposé aux membres indiquant les contrats de 25 000 \$ et plus passés pendant l'année.

5.9 Avis de motion et adoption du projet règlement 2026-02 sur la délégation du pouvoir de dépenser (*Document déposé*)

*Résolution
2026-12*

Sur une proposition de Monsieur Charles Collin
Appuyée par Sandra St-Amour
Il est unanimement résolu

QU'un avis de motion soit donné relativement à l'adoption d'un règlement portant sur la délégation du pouvoir de dépenser;

ET QUE le projet de règlement afférent soit déposé lors de la présente séance.

Adopté

6- RÉVISION DU CALENDRIER DES SÉANCES

*Résolution
2026-13*

Sur une proposition de Monsieur Steve Peterson
Appuyée par Monsieur Jason Lauzon

Il est unanimement résolu

QUE la séance initialement prévue le 23 juin soit déplacée au 16 juin et que celles de juillet et août soient annulées.

Adopté

7- SIGNATAIRE DÉSIGNÉ POUR ÉCO-ENTREPRISES QUÉBEC

*Résolution
2026-14*

ATTENDU QUE : L'ancien directeur et l'ancienne présidente étaient délégués pour être signataires avec Co-Entreprises Québec ;

ATTENDU QUE : Il faut par conséquent modifier les noms des signataires.

Sur une proposition de Madame Sandra St-Amour

Appuyée par Madame Béatrice Roy

Il est unanimement résolu

QUE le conseil désigne le directeur général Rémi Pelletier et le président Mathieu Lemire comme signataires désignés pour Éco-Entreprise Québec.

Adopté

8- ADHÉSIONS (CRECQ ET CALACS – UNIES VERS TOI)

*Résolution
2026-15*

ATTENDU QUE : La Régie entend appuyer certaines organisations de son territoire d'action, notamment le Conseil régional en environnement du Centre-du-Québec ainsi que le Centre d'aide et de lutte aux crimes à caractère sexuels.

Sur une proposition de Monsieur Pierre Carignan

Appuyée par Monsieur Mario Demers

Il est unanimement résolu

QUE les démarches nécessaires soient effectuées pour l'adhésion de la Régie au sein du Conseil régional en environnement du Centre-du-Québec ainsi que le Centre d'aide et de lutte aux crimes à caractère sexuels.

Adopté

9- AFFAIRES DIVERSES

Il est demandé aux membres présents d'apposer leur signature sur un document de résolution visant à autoriser le président, Mathieu Lemire, à agir comme responsable dans le dossier Clic-Sécur.

Un bref bilan du début de contrat avec E360, nouveau partenaire de la Régie dans la collecte des ordures et de la récupération.

10- QUESTION DU PUBLIC : (aucune)

11- PROCHAINE RÉUNION : LE MARDI 17 mars 2026 - 19 H

À la salle Joseph-Ovide-Rousseau de Nicolet.

(180, rue de Monseigneur-Panet, Nicolet, J3T 1S6)

12- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

*Résolution
2026-16*

Sur une proposition de Monsieur Jason Lauzon

Appuyé par Monsieur Sylvain Pronovost

Il est unanimement résolu

De lever l'assemblée à 20h27

Adopté

« Je, Mathieu Lemire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».



Mathieu Lemire

Président



Rémi Pelletier,

Directeur Général, Secrétaire-Trésorier